

**Madame, Monsieur,**

L'ensemble des délégués des parents tient à vous remercier pour la confiance que vous nous avez manifestée à l'occasion des élections.

Nous vous interpellons au sujet de **la sécurité de vos enfants car il vaut prévenir que pleurer !**

D'aujourd'hui, la sortie d'école se fait aujourd'hui sur une avenue où la vitesse autorisée est de 30 Km /H or un enfant peut échapper à la surveillance de ses parents et traverser. A cette vitesse, aucune chance de survie.

Egalement, un conducteur peut pour diverses raisons (malaise, étourderie) perdre le contrôle de son véhicule avec une possibilité de percuter la sortie de l'école, parents ou enfants... Enfin, nous avons tous pris des petites habitudes bien pratiques comme par exemple se garer en double file ou sur la partie gauche (près de la sortie) ou bien encore sur le trottoir du CLAE or ceci réduit toute visibilité et ne fait qu'aggraver la situation...

DONC DANS L'ETAT ACTUEL, bien des ingrédients sont là pour qu'à terme, nous ayons à la sortie des classes, UN ACCIDENT qui toucherait votre enfant ou bien un ami de votre enfant ou encore un parent d'élèves.

Pour éviter l'inacceptable, dans une **simple logique de bon-sens** nous vous recommandons certaines précautions notamment pour que **la sortie d'école ne soit plus un lieu de croisement ni de stationnement.**

Nous conseillons vivement à ceux qui, d'entre nous, auront dépassés la sortie d'école de repartir soit dans la rue du presbytère (à gauche) soit à droite sur le chemin mauconseil. Pour les autres, qui se garent avant l'école, nous leur conseillons de repartir vers le centre du village ou bien d'attendre qu'il n'y ait plus d'enfants en train de sortir

Enfin, nous vous informons que nous allons interpellier la commission voirie pour que la commune de FLORENTIN réalise des aménagements devant l'école afin de sanctuariser la sortie de l'école (Mise en place d'un passage piéton, panneau de signalisation etc...)

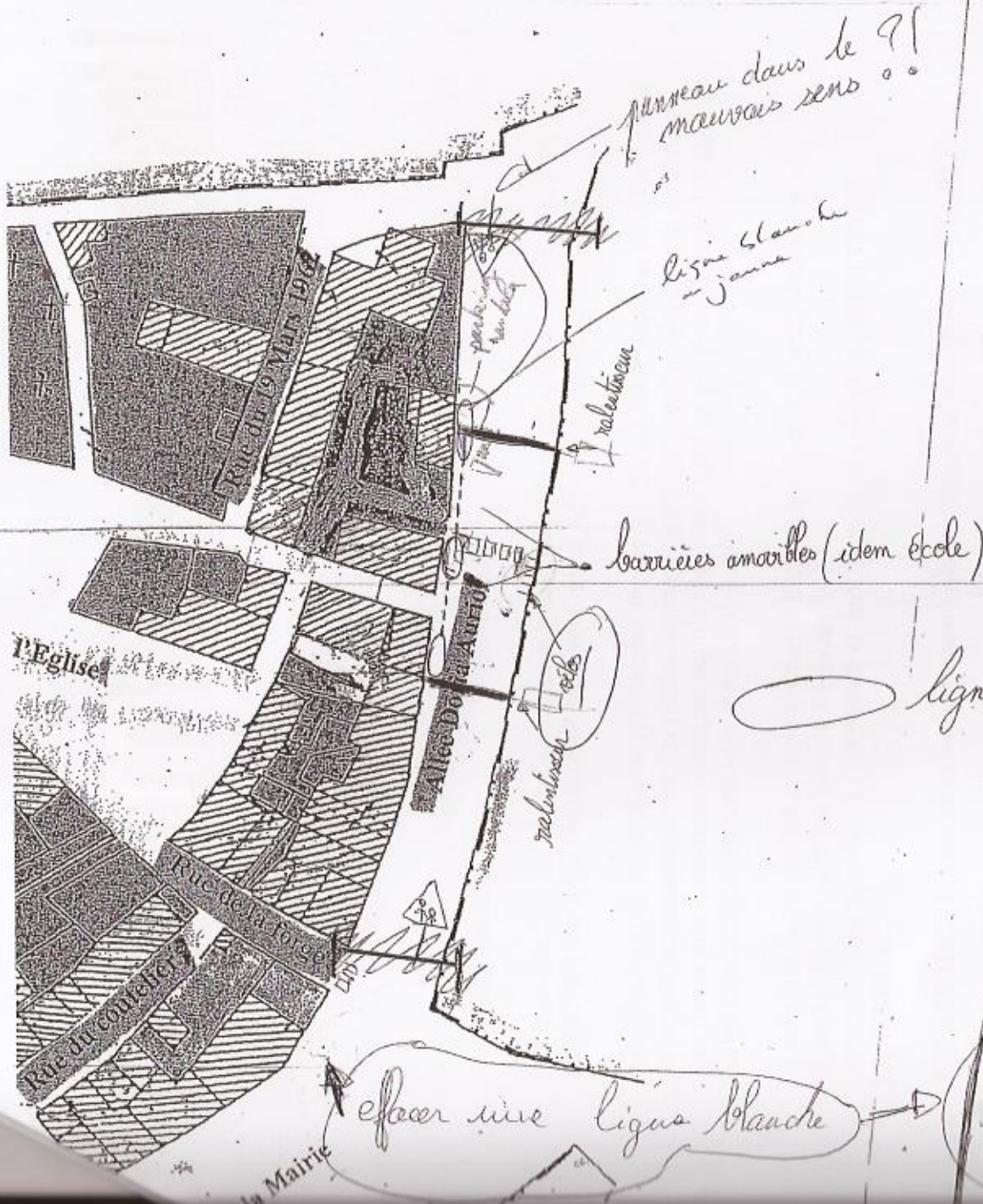
Quand les travaux seront réalisés, nous vous demanderons de respecter scrupuleusement la nouvelle signalisation mais en attendant, nous vous demandons de faire preuve de la plus grande **PRUDENCE ...**

Merci pour avoir pris le temps de lire ce petit texte.

Nous nous tenons à votre disposition si vous souhaitez faire certaines propositions.

Cordialement,  
les délégués de parents d'élèves

Reunion  
Commission  
voirie  
le Jeudi 23/10/11  
à 18h30



Aménagement Rue École / CLAE  
 Comme est OK!

lignes blanches / jaunes qui interdisent le stationnement

Novembre 2006 (Commission locale)  
 plan de circulation global

MAIRIE  
de  
**FLORENTIN**  
81150

République Française  
-----

FLORENTIN, le 31 Juillet 2007

Tél : 05.63.55.42.06  
Fax : 05.63.53.02.30

Monsieur le Maire  
de la commune de FLORENTIN – 81150  
et son Conseil Municipal

à

Mesdames et Messieurs  
Les Délégués des Parents d'Elèves  
81150 FLORENTIN

**Objet** : Tx voirie et salle de classe

**Réf** : V/lettres du 7/06/2007

Mesdames, Messieurs les Délégués,

Les lettres que vous avez adressées respectivement aux commissions des travaux et de la voirie ont retenu toute leur attention et ont été lues en Conseil Municipal.

Le retard que vous n'avez pas manqué de constater dans l'avancement des travaux de la salle de classe s'est installé à la suite de divers problèmes techniques qui n'ont trouvé leur solution qu'après plusieurs jours de concertation entre les entreprises. De plus, il vient d'apparaître au cours d'une récente réunion de chantier que des retards de livraison de certains composants allaient induire de nouveaux retards de fabrication pour un lot du marché. Notre souhait initial de mettre à disposition cette salle pour la rentrée de Septembre, malheureusement, ne pourra pas être réalisé. Bien entendu, nous déplorons comme vous ce fâcheux contretemps et nous avons renouvelé à notre architecte notre ferme volonté de voir ce chantier terminé à l'issue du délai de précaution que nous avions prévu jusqu'à fin septembre, sans aucune garantie malgré tout.

Au sujet de la sécurité à la sortie de l'Ecole, le Conseil Municipal a bien pris acte de la nécessité d'entreprendre certains aménagements qui pour nécessaires qu'ils soient, devront pour partie être différés jusqu'à la fin des travaux de la salle de classe. Outre les marquages au sol matérialisant les passages pour piétons, les ralentisseurs ont été commandés ainsi que les panneaux de signalisation réglementaires.

.../...

Vous assurant de toute l'attention du Conseil Municipal quant aux craintes de certains parents et vous réitérant l'intention de la municipalité de préserver au mieux la sécurité des enfants.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Délégués, l'expression notre considération distinguée.

Le Maire.  
M.FLOTTARD